

NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS POUR LES ÉPREUVES DU BACCALAURÉAT GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE

CLASSE DE PREMIÈRE



ÉPREUVES ANTICIPÉES DE FRANÇAIS

POUR LA VOIE GÉNÉRALE

Une réduction importante du nombre de textes attendus : **14** (au lieu de 20 textes).

Deux séries de 3 sujets de dissertation seront proposés (chaque sujet de dissertation étant en rapport avec une des œuvres au programme) et **deux commentaires sur deux objets d'étude distincts**.

POUR LA VOIE TECHNOLOGIQUE

Une réduction importante du nombre de textes attendus : **7** (au lieu de 12 textes).

Deux commentaires et deux contractions de textes, chacune suivie d'un essai, seront proposés. Les candidats bénéficieront ainsi d'un choix doublé par rapport à une session normale.

ÉPREUVE ORALE

Sur le descriptif de chaque candidat, seront mentionnés **les points du programme qui n'auront pas pu être abordés**, notamment **les points de grammaire** qui n'auraient pas pu être étudiés précisément.

*

Avant le début de la préparation de l'épreuve, les examinateurs choisiront parmi les 14 textes (voie générale) ou les 7 textes (voie technologique) deux textes. **L'élève pourra choisir lui-même entre ces deux textes celui sur lequel il sera interrogé.**

*

Pour la seconde partie de l'épreuve, les candidats pourront **consulter et utiliser l'œuvre étudiée en lecture cursive**, afin de circuler dans l'œuvre, faire référence à un passage précis, et ainsi démontrer leur maîtrise de l'œuvre lue

CLASSE DE TERMINALE



ÉPREUVE DE PHILOSOPHIE

L'épreuve de philosophie comportera **quatre** sujets au choix au lieu de trois : un sujet d'**explication de texte** philosophique, et trois sujets de **dissertation**

*

Lors de la publication des résultats, sera prise en compte pour chaque candidat **la meilleure des deux notes qu'il aura obtenues, entre la note de l'épreuve terminale et la moyenne annuelle** obtenue dans le cadre du contrôle continu en philosophie

ÉPREUVE DU GRAND ORAL

Lors de la première partie de l'épreuve, consistant en un exposé de 5 minutes, chaque candidat pourra **disposer des notes** qu'il aura saisies lors de sa préparation de 20 minutes

Pendant la deuxième partie de l'épreuve, consistant en un entretien, le candidat pourra recourir à un **support**, comme un tableau, pour y illustrer ou expliciter ses propos

Chaque candidat présentera au jury un descriptif, visé par ses professeurs d'enseignements de spécialité et par la direction de son établissement, avec **les points du programme qui n'auront éventuellement pas pu être étudiés**